

## **Procès-verbal de l'AG de l'ANCE du 18 mars 2024**

Présents : Claudio Schwarz, Patrick Hasler, Michel Volorio, José Perez, Bertrand Banderet, André Desages, Serge Vuilleumier, Gaëtan Dubois, Jean-Paul Guye, Mariano Cagnoni

Excusés :, Christian Züllli, Emeric Pierre, Pierre-Alain Bex, Claude Dubois, René Galerne

### **1) Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité après une modification suggérée par SV. Le point 11 sur les activités juniors est déplacé juste avant le vote sur les subventions. Le PV de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité. Celui de l'AG extraordinaire également.

### **2) Rapport du Président**

CS signale que l'ANCE a reçu de la part de la Loterie Romande, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive la somme de Fr. 1'000.- (auparavant : Fr. 3'250.-). La totalité de ce maigre montant a été reversé aux clubs disposant d'une école d'échecs ; toutefois l'ANCE a dû compléter celui-ci afin de dédommager les formateurs avec le même barème que les années précédentes.

CS informe l'AG que cela engendre une perte chronique. Raison pour laquelle une Assemblée Extraordinaire a été convoqué le 6.11.23 afin de trouver des solutions pour réduire cette perte. Des décisions importantes ont donc été votées, décisions qui devront être ratifiées par un vote de cette Assemblée.

### **3) Rapport du caissier**

MV présente les comptes et informe que l'ANCE a un déficit de Fr. 1530,95, conséquence de la baisse de la subvention de la Loterie Romande.

### **4) Vérification des comptes**

GD et SV ont vérifié les comptes et proposent à l'AG de donner décharge au caissier. Ce qui est fait à l'unanimité.

### **5) Nomination du comité**

CS propose d'élire en bloc les membres du comité, soit CS, PH, MV, AD, JP et PAB. Ce qui est fait à l'unanimité.

Concernant la nomination des vérificateurs des comptes :

René Galerne 1er vérificateur et Aneet Arulanantham 2ème, suppléant Gaetan Dubois

### **6) Admissions et démissions**

Pas de changement. Ils ont été nommés lors de l'appel :

1. Boudry : Areuse - PASSIF (Responsable José Pérez)
2. Fontainemelon : Pousse-Bois (Michel Volorio)
3. La Chaux-de-Fonds (Gaëtan Dubois)
4. La Côte-aux-Fées (Serge Vuilleumier)
5. Le Locle (Claude Dubois)
6. Attakanski (Emeric Pierre), club qui se déclare en pause

7. Neuchâtel (Darwin Ameli)
8. Saint-Aubin (Betrand Banderet)
9. Môtiers - Passif (Christian Zulli)
10. St-Blaise - Passif (René Galerne)

## **7) Activités Juniors**

MC pour La Chaux-de-Fonds signale avoir maintenant 9 juniors. Une inscription d'une équipe au championnat suisse l'année prochaine est envisagée. GD signale que le club participe à des activités externes au sein desquelles les juniors sont intégrés (Family Games, Ludesco, etc...)

PH pour Neuchâtel signale que l'école dispose de 27 juniors environ dont certains actifs dans les compétitions adultes. Une équipe junior évolue en CSE avec Jean-Luc Abbet comme capitaine. Les juniors accèdent à la formation dès 10 ans.

Pour La Béroche, BB signale avoir une dizaine de juniors assez motivés ; ils sont intégrés dès 8-9 ans.

SV pour La Côte aux Fées se présente d'abord aux membres de l'AG. Il n'y a plus d'activité adultes à La Côte aux Fées, mais 17 juniors de 6 à 14 ans. Deux groupes ont été créés (débutants et avancés). Des tournois sont organisés avec des prix en cours d'année. Les cours ont lieu le mercredi soir.

## **8) Fixation des cotisations et de la subvention pour les formateurs Juniors**

CS rappelle que des modifications de la cotisation et des contributions aux écoles d'échecs sont malheureusement nécessaires pour ne pas mettre en danger les finances à long terme de l'ANCE.

Les décisions prises lors de l'Assemblée Extraordinaire du 6.11.2023 prévoient une augmentation des cotisations pour les clubs au profit de l'ANCE et une baisse des contributions au club d'échecs.

### **8a) Augmentations des cotisations**

L'AG extraordinaire a voté une nouvelle grille de cotisations en fonction du nombre de membres du club

- 0 – 10 membres Fr. 70.- par an
- 11 – 20 membres Fr. 100.- par an
- 21 – 30 membres Fr. 130.- par an
- 31 – 40 membres Fr. 160.- par an
- 41 – 50 membres Fr. 190.- par an
- 51 – 60 membres Fr. 220.- par an
- + de 61 membres Fr. 250.- par an

CS rappelle que cette nouvelle grille des cotisations permettrait de faire passer le gain annuel des cotisations de Fr. 350.- à Fr. 850.-, soit une augmentation de Fr. 500.-.

Cette échelle de cotisation a été mise à la votation et avait été adoptée à l'unanimité des votants par l'AG extraordinaire. L'AG confirme que le vote et approuve à unanimité cette nouvelle grille de cotisations.

Il est précisé que sont considérés comme membres les adultes actifs et passifs ainsi que les juniors inscrits à la FSE mais pas les juniors non inscrits à la FSE.

CS met ensuite au vote une cotisation symbolique de Fr. 20.- pour les membres passifs. Cette proposition est également acceptée à l'unanimité.

### **8b) Baisse des contributions aux écoles d'échecs**

CS rappelle que les contributions sont de deux ordres : le montant alloué par juniors et la subventions aux formateurs.

Pour le montant alloué aux juniors (max. 10 juniors), la contribution passerait de Fr. 10.- à Fr. 5.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'AG

Concernant la subvention aux formateurs, il est actuellement de Fr. 250.- par bénévole. CS met au vote la proposition de l'AG extraordinaire de novembre qui prévoit de faire passer à Fr. 200 par formateur. Cette solution est acceptée à l'unanimité.

## **9) Bilan des Manifestations 2023**

Championnat cantonal Juniors :

M20 : Tibor Steiner

M14 : Elias Girardin

M10 : Kaan Yildiz.

Championnat cantonal de Blitz :

1<sup>er</sup> Avni Ermeni, 8 points

2<sup>ème</sup> Robin Voland, 6.5 points

3<sup>ème</sup> Raphael Erne, également 6.5 points, mais lors de leur partie, Robin à gagné.

Chevaux d'Or :

1<sup>er</sup> Abbet-Galerie

2<sup>ème</sup> Banderet-Perez

3<sup>ème</sup> Marchandise-Ademi

## **10) Perspectives 2024**

Après discussion, il est décidé que le cantonal blitz sera organisé par La Chaux-de-Fonds et que le cantonal junior le sera par Neuchâtel, a priori le 27 octobre 2024. L'organisation d'un tournoi par équipes semi-rapide pour les juniors est évoqué.

## **11) Divers**

MV demande que la liste des membres pour établir les cotisations à l'ANCE soient envoyé rapidement, si possible d'ici fin mars 2024.

AD signale qu'il envisage de ne pas se représenter au comité de l'ANCE en 2025.

CS lève l'Assemblée Générale à 21:55

André Desages, le 18.03.2024